

CDER – Consignes pour le Travail de fin d'études (TFF)

Objectifs (compétences)

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de faire des liens entre l'étude théologique d'un thème au moyen des ressources de diverses disciplines théologiques et sa mise en œuvre pédagogique dans le cadre du cours de religion. Le Travail de fin de formation (TFF) qu'il est appelé à rédiger a pour but de vérifier cette aptitude.

Objet de l'activité :

Pour atteindre les objectifs fixés, l'étudiant rédigera un travail écrit (entre 15 et 30 pages, dont 10 à 20 de théologie et 5 à 10 de pédagogie) sous la direction d'un professeur de son institut. L'étude partira d'une dimension fondamentale de foi chrétienne (par exemple, à partir des « ressources de la foi chrétienne » identifiées aux pp. 38-40 du « Programme de religion catholique », éd. Licap, version 2008)

S'il y a des annexes pédagogiques, elles peuvent être insérées pour la cohérence du travail final et celles-ci ne font pas partie des 30 pages maximum. L'entièreté de la séquence pédagogique (partie pédagogique) peut aussi figurer comme telle.

Modalités pratiques :

1. L'IDF enverra les sujets et le nom des promoteurs des TFF au secrétariat de la faculté de théologie avant le 25 mars. En cas d'étalement, l'étudiant est invité à déposer son sujet lors de la dernière année du programme.

2. Le TFF sera divisé en deux sections :

a) une partie « théologique » sur le thème retenu : il s'agit pour l'étudiant(e) de faire l'analyse de deux articles (articles de revue scientifique, articles d'encyclopédie ou de dictionnaire spécialisé, chapitres d'ouvrage) de deux auteurs différents et de la faire suivre d'une réflexion personnelle de l'étudiant (par exemple : comparaison et questionnement chez l'étudiant),

b) une partie « pédagogique » où il montrera comment il travaillera le thème retenu avec des élèves au cours de religion catholique dans l'enseignement secondaire. Pour cette partie, l'étudiant identifiera bien comment il situe cette mise en œuvre en lien avec le Programme (compétences, niveau de maîtrise de celles-ci, thématique et entrée).

3. Il n'est pas demandé à l'étudiant d'établir une bibliographie supplémentaire aux deux articles présentés dans le cadre de son TFF.

4. Le TFF devra être remis en 2 exemplaires avant la mi-mai (session de juin) ou pour la mi-août (session de septembre). La présentation en est simple conformément aux normes UCL : impression recto-verso et pas de reliure plastique. Les dates sont précisées lors de chaque nouvelle année académique. Un pdf en sera aussi envoyé à anne-monique.staes@uclouvain.be

Évaluation

Le travail sera noté par le promoteur et par un professeur de la Faculté de théologie de l'UCL. L'étudiant ne pourra remettre son TFF à l'UCL qu'avec l'accord de son promoteur.

Évaluation du TFF : deux cotations sur /20 sont attribuées, l'une par le promoteur du TFF et la seconde par un enseignant de la Faculté de théologie de l'UCL. Après sa lecture du TFF, le professeur de la Faculté de théologie remettra une demi-page de commentaires sur le TFF au secrétariat facultaire qui transmettra soit au promoteur (si le CDER est suivi à l'UCL), soit à l'IDF.

Le TFF sera réussi ssi les deux notes sont égales ou supérieures à 10/20. Dans le cas contraire, l'étudiant retravaillera celui-ci.